

Communication aux médias

Schattdorf, 01 mars 2019

TEXAID Textilverwertungs-AG · Militärstrasse 1 · CH-6467 Schattdorf · Tél.+41 41 874 54 16 · Fax +41 41 874 54 01 · www.Texaid.ch

Texaid publie ses résultats

La transparence est un élément essentiel de la culture d'entreprise de Texaid. Suite à la discussion publique de ces derniers jours, les actionnaires et le conseil d'administration de Texaid Textilverwertungs-AG ont décidé de publier dorénavant les résultats de l'entreprise.

Sur l'exercice 2017, le groupe Texaid a enregistré, pour un chiffre d'affaire constant s'élevant à 87 millions de francs, une perte d'exploitation de 0,7 million de francs (année précédente, gain de 0,6 million). Les pertes après intérêts, impôts et autres effets extraordinaires ont pu être nettement atténuées en raison d'une évolution positive des cours du change et ne s'élevaient plus qu'à 0,5 million de francs (année précédente 2,1 millions de francs). Les pertes sont dues notamment à la situation difficile sur le marché des produits triés, laquelle a eu un net impact négatif sur les résultats des centres de tri. Par ailleurs, la mise en place des activités « new channel » (collecte en ligne, internationalisation) et la poursuite de l'extension des ReSales-Shops ont eu un effet sur les résultats.

Texaid Suisse a clos l'exercice 2017 positivement avec un bénéfice d'exploitation de 2,9 millions de francs (année précédente 2,3 millions). Le bénéfice de l'entreprise s'est élevé à 1,3 million de francs (année précédente : 1,9 million), le revenu net est resté constant à 33,4 millions de francs. Près de 7,8 millions de francs, dividendes compris, ont été versés à des organisations caritatives de Suisse (année précédente 7,2 millions) (chiffre du groupe pour 2017 : 10,1 millions, 2016 : 9,1 millions de francs). Les dividendes versés aux actionnaires privés au titre de l'exercice 2017 s'élevaient à 300 000 francs (année précédente 150 000 francs).

La rémunération de base brute (indemnité de membre du conseil d'administration comprise) du CEO s'élevait à 298 500 francs. Une part variable s'élevant à 84 000 francs lui a été octroyée pour l'exercice 2017. Les honoraires versés aux autres membres du conseil d'administration se situaient entre 25 000 et 35 000 francs et s'élevaient au total à 143 500 francs. Les honoraires des représentants des œuvres d'entraide ont été versés en partie aux œuvres d'entraide respectives.

Les chiffres pour l'année 2018 seront publiés en été après la présentation des comptes annuels.

Texaid a été créée en 1978 comme Charity Private Partnership par un entrepreneur et six œuvres d'entraide (Croix-Rouge Suisse, Secours suisse d'hiver, Solidar Suisse, Caritas Suisse, Kolping Suisse et EPER). Établie dans le canton d'Uri et avec des succursales en Allemagne, Autriche, Bulgarie, Hongrie et au Maroc, l'entreprise compte parmi les leaders européens dans le domaine du recyclage de textiles. Texaid, qui dispose en Suisse d'un système de gestion de la qualité et de l'environnement certifié ISO (ISO 9001 et ISO 14001), a été récompensée par le label de qualité « CO₂ Neutre » décerné par Swiss Climate AG. Texaid emploie près de 130 personnes en Suisse.

Informations complémentaires :

Service de presse Texaid

Téléphone : 041 874 54 16

Courriel : pressestelle@texaid.chSite Web : www.texaid.ch